MAIRIE

Conseil Municipal du 05 juin 2026
Délibération n°2026.06.03

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 029-212902712-20260605-D2026_06_03-DE

Nombre de membres
En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 15

1er Adjoint : M. Jean-Luc POSTEC
Secrétaire de séance : Gaëtan PAPE

L'an deux mille vingt-six, le 05 juin à 18h00, le conseil municipal de la commune de Saint- Vougay s'est réuni à la mairie, sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc POSTEC, 1er adjoint au Maire.

Date de convocation : 27 mai 2026

Étaient présents : M. Jean-Luc POSTEC, Mme Katell IZORE, M. Christophe QUENEL, Mme Nathalie TANNÉ, Mme Martine PALUD, M. Fabrice TANGUY, Mme Nathalie DELACOUDRE, Mme Isabelle ROCABOIS, Mme Sophie PERSON, Mme Roselyne HAMON, M. Olivier PALUD, M. Gaëtan PAPE, M. Olivier CADIOU.
Absents (e) excusés (e) : Mme Marie-Claire HÉNAFF, procuration à Jean-Luc POSTEC,
M. Thibault HENRY, procuration à Christophe QUENEL,
M. Olivier PALUD, procuration à Sophie PERSON

Secrétaire de séance : M. Gaëtan PAPE

3- Demande de Complément du « Fonds de concours de la CCPL »

D. n° 2026.06.03 : Demande de Complément du « Fonds de concours de la CCPL »

Par une délibération en date du 1er septembre 2025, la demande d'attribution du fonds de concours « Projet communal » a été formulée dans le cadre du pacte financier et fiscal de solidarité couvrant la période 2024-2026, piloté par la Communauté de communes du Pays de Landivisiau (CCPL).

Lors de la séance du conseil communautaire tenue le 16 décembre 2025, il a été décidé de modifier l'article 2.3 de ce pacte en procédant à une augmentation des montants alloués aux communes au titre du fonds de concours.

Monsieur Jean-Luc Postec, premier adjoint, a soumis à l'approbation des membres du conseil municipal la proposition d'autoriser Madame le Maire à solliciter auprès de la CCPL, le rehaussement accordé à la commune pour financer les travaux d'aménagement de l'Allée de Kerjean.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés

- **AUTORISE**, Madame le Maire à adresser une demande à la Communauté de communes du Pays de Landivisiau afin d'obtenir le solde du fonds de concours « Projets communaux » dans le cadre du pacte financier pour la période 2024-2026, et ainsi financer les « Travaux d'aménagement de l'Allée de Kerjean ».

Le secrétaire
Gaëtan PAPE

Pour le Maire, par délégation
Le 1er adjoint
Jean-Luc POSTEC

MAIRIE DE ST VOUGAY 29440

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes – 3, Contour de la Motte – 35044Rennes Cedex – ou par l'application « Télérecours Citoyens » accessible à partir du site wwwtelerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa transmission aux services de l'Etat et de sa publication.